

Compte rendu de l'assemblée générale constitutive de l'association : « Piétons et Cyclistes du Pays de Gex »

Date : 14 juin 2011

Début : 19h30

Fin : 22h00

Lieux : Ornex, salle préfabriquée derrière la mairie

Ordre du jour :

1. Approbation des statuts
2. Élection bureau
3. Discussion ouverte

1 : Approbation des statuts

Il est procédé à la lecture des statuts. Ils avaient été adressés par email en même temps que l'invitation à l'assemblée générale.

Article 1 : nom de l'association

L'historique des discussions sur le nom de l'association est rappelé. Finalement, le nom retenu est : Piétons et cyclistes du pays de Gex, avec comme nom abrégé (site internet, email) : ApiCy.

Article 2 : objets de l'association

il est demandé de rajouter quelque chose sur l'aspect santé, lutte contre la sédentarité et l'obésité, ainsi qu'un point disant que l'association « représente les intérêts des cyclistes et des piétons ».

Articles 3 et 4 : pas de commentaire.

Article 5 : modifier pour mentionner que le bureau peut comporter plus de 3 personnes.

Article 6 : pas de commentaire.

Article 7 : ne pas mettre une liste exhaustive, voir si on peut être plus générique. Enlever « provisoirement » dans la dernière ligne.

Discussion sur le montant de la cotisation, qui doit permettre un équilibre entre ressources et besoins. Le but est d'avoir une base d'adhérents importante, et donc une cotisation pas trop élevée. Il faut trouver le bon compromis, en fonction de ce qu'on offre en contre-partie.

Après discussion, l'assemblée décide de fixer la cotisation 2011 (en prenant en compte le fait que nous sommes déjà en milieu d'année) à 5 € par adulte et enfant de plus de 16 ans et un maximum de 10 € par foyer, avec la possibilité d'avoir des membres bienfaiteurs qui donnent un montant supérieur.

Article 8 : correction sur la dernière phrase qui est mal rédigée.

Articles 9 et 10 : pas de commentaire.

Article 11 : corriger l'avant dernier point, en mettant « le règlement intérieur » à la place « tous règlements intérieurs », et mettre « les deux tiers » au lieu « d'un tiers ».
Articles 12 et 13 : pas de commentaire.

Article 14 : correction de forme, dernière phrase mal rédigée.

Articles 15 et 16 : pas de commentaire.

Ces statuts, moyennant les corrections mentionnées, sont adoptés à l'unanimité.
Le bureau fera un règlement intérieur provisoire valable jusqu'à la prochaine AG.

2 : Élection du bureau

Les personnes volontaires pour participer au bureau sont :

Marielle Guirlet
Gulia Allabergenova
Denis Bucher
Philippe Quaglia
Peter Loosli
Tor Bothner

Ce bureau est adopté à l'unanimité. Il élira ensuite en son sein les personnes occupants les postes de président, secrétaire et trésorier. Les premières tâches à réaliser seront d'enregistrer l'association, créer un site internet, souscrire une assurance, faire de la communication (communiqués de presse), et faire un règlement intérieur provisoire.

3 : Discussion ouverte:

Différents points sont évoqués. Notamment :

- parler de l'association lors de la descente caisse à savon (10 juillet) organisée par la mairie d'Ornex pour inaugurer la partie basse de la RD1005 refaite (sans aménagement vélo...)
- des balades à vélo sont prévues lors des « Transfrontalières » en septembre (Collex, Ornex, Prévessins). Voir si on peut participer ou s'y faire connaître ?
- communiqué de presse à prévoir, ainsi qu'auprès des mairies et de ProVélo, de l'Onu, et des autres grosses entreprises de la région
- lien avec l'agenda 21 de la communauté de communes du Pays de Gex
- idée de balade vélo ou pédestre pendant l'action Land'art des communes de Ornex et Collex-Bossy
- proposition de rencontrer le conseil général (M. Daniel Roche), en commun avec l'association veloYo de Oyonnax, qui défend les mêmes intérêts que nous.
- est évoquée une collaboration possible avec la ligue contre la violence routière qui organise entre autre des cours de conduite vélo dans le trafic
- collaboration possible éventuelle avec l'association Tr'ain, dont le but est d'inciter à la remise en service de lignes de train dans l'ain.

Certaines des personnes présentes prennent leur adhésion à l'association.